

**ECRITS DE PIERRE BELBEOCH,
GUERRE 1914-1918**

MAIRE DE POULDERGAT-POULDAVID

DU 19 MAI 1912

JUSQU'AU 21 OCTOBRE 1919



Ordre de mobilisation

A Pouldergat, quelques personnes sur la place, mais plus calmes qu'à Pouldavid.

Le vicaire, Monsieur Arzel est là. « Faut-il sonner le tocsin, Monsieur Le Maire ?

« Oui, vous pouvez sonner, ai-je répondu un peu énervé »

A la mairie, devant l'adjoint, le secrétaire de mairie et le gendarme, j'ouvre le paquet cacheté. C'était **l'ordre de mobilisation** avec plusieurs affiches à poser dans les différents quartiers de Pouldergat et de Pouldavid, le 1^{er} jour de la mobilisation étant le lendemain dimanche 2 août 1914.

Je donnais immédiatement des ordres pour que les affiches soient apposées dans les endroits indiqués par l'Administration.

Le tocsin sonnait au clocher de Pouldergat. Le brave vicaire qui le sonnait devait être tué quelques mois plus tard. La même voiture de Xavier de Pennanros me ramène à Pouldavid. Les femmes anxieuses attendaient sur la place. C'est la mobilisation ; le tocsin sonne au clocher de Pouldavid. Quelques temps après, il sonnait également au clocher de St Vendal où un exprès était allé poser une affiche et porter la triste nouvelle.

J'étais responsable de la pose des affiches aux points indiqués et de leur maintien... Tout l'après-midi, il y eut de nombreuses personnes venant nous demander des renseignements. Si le livret militaire individuel était très clair : rejoindre tel endroit le tantième jour de la mobilisation. Je me souviens de deux vieux réservistes, étonnés d'avoir à rejoindre Quimper immédiatement : l'un était boulanger et l'autre garçon boucher. A chacun de faire son devoir. Il y avait à Pouldavid, un parti communiste assez puissant puisqu'aux élections, il représentait environ la moitié des électeurs. Je craignais des troubles mais tout se passa dans le calme. Les gens étaient plus raisonnables et surtout la mobilisation ne concernait que l'armée de terre. Les marins n'étaient pas mobilisés et pouvaient continuer à pêcher librement jusqu'à nouvel ordre. Cet état de chose fut cause d'un certain mécontentement parmi les appelés. Il n'y eut pas de troubles sérieux et nous savons que plus tard les marins firent admirablement leur devoir.

Réquisition des chevaux

Peu après, il y eut la réquisition des chevaux. Je devais présenter les chevaux de la commune à Quimper sur le champ de bataille, place de la préfecture. Les domestiques envoyèrent les chevaux et je partis avec mon frère Charles dans un petit break qu'il avait à cette époque. Il y avait sur cette place des baraques foraines qui s'installaient pour les fêtes du 15 août. Le bureau s'était installé sur la plate-forme d'un théâtre. J'y montais avec la liste de ma commune. Je me souviens qu'il y avait derrière notre estrade des peintures bouffonnes qui ne convenaient guère à la triste fonction que nous remplissions. Chacun cherchait à garder ses chevaux, beaucoup présentant les cartes de saillie. La commission fut sévère : « Dans 6 mois, on vous rendra vos chevaux, disait le père Cornic, vétérinaire, ce n'est pas plus comme en 70, avec les armes actuelles, une guerre ne peut durer longtemps. » hélas, elle a duré plus de 50 mois (1 août 1914 à 11 novembre 1918).

Mon frère et moi, nous eûmes chacun 2 chevaux de pris. J'avoue qu'avant de quitter la place, j'allais embrasser mes chevaux, la veille, ils avaient travaillé à la lieuse toute la journée. Ils étaient entre les mains d'un territorial en civil mais portant un brassard au bras. C'était le patron de l'hôtel du Parc où nous déjeunions souvent mon frère et moi. Il devait conduire les chevaux à Vannes par la route. En 1934, lors de la tournée de prime d'honneur dans le Morbihan, j'ai retrouvé ce Mr à la tête de l'hôtel de la plage à Carnac et nous avons évoqué ce souvenir de 1914.

Le soir, nous sommes rentrés à Kervern dans le petit break avec les garçons qui avaient amené les chevaux. Nous étions tristes tous les deux, pensant aux malheurs qui allaient fondre sur notre pays... Mais ce n'était pas le moment de pleurer et de gémir. La récolte était à faire, travail toujours important et tout spécialement en temps de guerre. Nos jeunes ouvriers sont partis. Il faut se débrouiller au travail. La mobilisation n'a pris que les jeunes, nous avons encore les hommes au-dessus de 30 ans.

« La France injustement provoquée n'a pas voulu la guerre. Elle a tout fait pour la conjurer. Puisqu'on la lui impose, elle se défendra ». Viviani, Président du conseil – Séance du 4 août 1914 –

Par la mobilisation, la France appelait au combat tous ses enfants en âge de porter les armes.

L'Allemagne était alors gouvernée par l'empereur Guillaume II, petit-fils de Guillaume 1^{er} roi de Prusse qui en 1871 s'est fait couronner empereur d'Allemagne dans le palais de Versailles pendant que ses armées assiégeaient Paris. Après sa défaite de 1918, il abdiqua et se réfugia en Hollande.

(La guerre de 1870 terminée par le traité de Francfort (14 mai 1871) a enlevé à la France l'Alsace et la Lorraine, Metz et Strasbourg sont allemandes. Après cette guerre 14-18, le traité de Versailles (28 juin 1919) rend à la France l'Alsace et la Lorraine – La guerre 39-45 s'est terminée par le traité de Berlin (8 mai 1945).

Les Réfugiés

En 1914, la section de Pouldavid en plus de ses limites actuelles, comprenait les fermes de Pennarun, Corn ar Hoat, Kerdéo, Pont-Kersaudi, Kervoannou, Lanriec, Kérampape. En 1919, quand Pouldavid fut détachée de Pouldergat pour être érigée en Commune distincte, ces villages retournèrent en Pouldergat. La limite Sud de la nouvelle commune fut l'ancienne route royale allant du moulin de kerguesten au moulin de Pontoulec. C'est toujours la limite actuelle maintenant que Pouldavid a été incorporée dans le grand Douarnenez.

La commune de Pouldergat avait droit à 21 conseillers municipaux. Grâce à sa population plus forte, Pouldavid en élisait 12 et Pouldergat 9, de sorte que le maire se trouvait toujours de la section de Pouldavid.

Je me faisais adresser tout le courrier de mairie à Keranna ... Le lendemain, nous remettions au facteur le dossier de chaque section avec les signatures ou les observations nécessaires.

Un jour, une dépêche : « Préfet à Maire de Pouldergat ». **« Les circonstances actuelles nous imposent obligation recevoir dans le département un certain nombre de réfugiés. Vous prie prendre dès maintenant toutes mesures utiles en vue assurer dans conditions les plus satisfaisantes logement des réfugiés dont contingent vous sera assigné proportionnellement à l'importance de votre commune. Rechercher notamment tous les logements vacants dans votre commune.**

A défaut, logements vacants, vous trouveriez dans l'obligation de les placer chez l'habitant dans les mêmes conditions que troupes de campagne. A cet effet, vous donne toute délégation pour procéder à la réquisition en cas de besoin. Compte sur tous vos efforts pour assurer à nos malheureux compatriotes l'accueil le plus hospitalier. »

Pour obtempérer à cet ordre, je nommais dans chaque section, une commission chargée de faire une liste des logements susceptibles de recevoir des réfugiés. Je reçois une lettre signée des 9 conseillers de Pouldergat : « Réunis à la mairie sur l'invitation qui nous a été faite, estimons que nous ne pouvons sans la présence de notre maire **Monsieur Belbeoc'h** décider quoi que ce soit concernant le

logement qui doit être attribué aux réfugiés qu'on a l'intention de nous envoyer et nous nous contentons à titre de renseignements d'indiquer les locaux de l'école publique des filles et du vieux presbytère comme seuls destinés à recevoir les réfugiés. » Je reconnais le style de mon secrétaire de mairie et je me dis : voilà des gaillards qui veulent éviter tout ennui et toute responsabilité. Serai-je obligé d'user de mon droit de réquisition ? Il y avait à Pouldergat, une grande école qui avait appartenu aux sœurs blanches (religieuses du St Esprit). Elles en furent chassées par la loi de 1905 sur les congrégations. L'école fut confisquée et remise à la commune de Pouldergat. En 1914, il y avait dans ces vastes bâtiments, l'école publique des filles dirigée par Mme Le Nédellec. Son mari, adjoint à l'école des garçons était mobilisé.

Quelques jours après, 2ème dépêche : « **Préfet à Maire de Pouldergat, Un convoi de réfugiés venant de Belgique et du Nord doit être dirigé sur le département. Dès son arrivée, j'en dirigerai sur votre commune. Je fais appel à tout votre concours et à votre zèle patriotique pour leur placement dans des conditions aussi bonnes que possibles, convaincu que ceux de nos compatriotes et nos alliés, obligés momentanément de quitter leur petite patrie, trouveront près de vos administrés l'accueil le plus fraternel. »**

J'ai reçu successivement plusieurs convois. Je commandais plusieurs chars à bancs pour aller les chercher à la gare. Je faisais préparer une bonne soupe chez François Quideau à Pouldavid. Puis aidé de la commission que j'avais nommée à cet effet, je les répartissais de mon mieux. Je pris d'abord une famille nombreuse à Keranna ; Kervent et Kervern prirent leur bonne part et en attendant mieux, la grande salle de danse Quideau et celle de Troadec furent transformées en dortoir. Je dois dire que j'ai trouvé dans toute la commune le plus grand dévouement même à Pouldergat grâce à Mme Le Nédellec, Mme Honoré, Le Berre Boulanger. Tout s'est arrangé sans trop de difficultés.

Comment n'avoir pas pitié de ces pauvres gens ; des femmes, des enfants, des vieillards qui avaient mis plusieurs jours à traverser la France dans des wagons à bestiaux, portant tout leur avoir dans un petit balluchon de toile tenu avec des ficelles. Je me souviens d'une pauvre dame portant précieusement une petite cage contenant un serin. De quoi rire ? Non, pauvre femme, son fils était resté après elle. Il était au front. Elle ne le reverrait probablement jamais ! Ces gens

étaient démunis de tout et dès le début, la charité des gens et la municipalité durent subvenir à leurs besoins.

Plus tard, le service départemental des réfugiés fut très bien organisé. Ils reçurent des allocations, des vivres, des vêtements et cela contrôlé par une commission cantonale qui transmettait son avis au bureau spécial des réfugiés à la Préfecture.

Mais quel travail supplémentaire dans les mairies qui devaient envoyer tous les renseignements nécessaires pour la répartition des allocations aux réfugiés.

Malgré tout, il y eut quelques histoires. Une femme logée à la maison de garde de Kervent s'était déguisée en homme pour tirer sur son mari ou son amant. Il fut raté heureusement mais il y eut une descente de justice. Il serait oiseux de citer des noms.

Les prisonniers à Pouldergat

Quelques jours après, une dépêche m'annonce l'arrivée en gare de Douarnenez de 60 prisonniers allemands. Je vais les recevoir à la gare avec un char à banc pour les bagages et ma charrette anglaise. Pour éviter les sentiments hostiles de la population, il fut convenu avec le chef de gare que ces hommes descendraient à contre voie, côté du Véret. Je vois d'abord le sergent chargé du détachement : Mr Azambre, territorial mobilisé ; dans le civil, professeur d'un lycée de Paris. Puis descendent 5 ou 6 soldats français portant fusil et baïonnette et enfin les prisonniers, tous des jeunes hommes solides, coiffés du calot boche (sic) à raie rouge et portant leur barda sur le dos. Ils ont de sales têtes, peu sympathiques, pas l'air commode. A cette époque, on ne connaissait pas le soldat allemand. Depuis il y a eu la guerre 39, et hélas pendant 3 ans, nous avons vu le soldat allemand, maître chez nous.

Par 4, en avant marche. La troupe passe le Véret, monte la route du Menhir, passe devant Kervern. Petite halte, je monte vivement dans la chambre de mon frère Charles. Il peut voir par la fenêtre le passage des prisonniers ...

En route pour Pouldergat. J'avais fait préparer chez le boulanger Le Berre une copieuse soupe et fait mettre la paille dans les dortoirs et mansardes de l'école. Le sergent Azambre, homme instruit, distingué, s'occupait parfaitement de sa troupe. Il était d'une sévérité qui me paraissait même exagérée. Il était de l'Est et sa famille ayant eu à souffrir de l'invasion, il n'était guère porté à la pitié. Il me fut facile de m'entendre avec lui pour toute l'organisation intérieure. Les dépenses devaient être remboursées plus tard par le service des prisonniers de guerre. Mme Azambre vient rejoindre son mari à Pouldergat. C'était une Américaine, disait-il très riche. Elle venait souvent à Keranna avec le sergent. Elle s'entendait bien avec ma femme. Elles organisèrent à Pouldergat une fête au profit du soldat. Elle fut très réussie et j'en parlerai plus loin. Mais revenons pour le moment à nos prisonniers. Les règlements autorisaient les prisonniers à aller travailler dans les fermes par équipes de 4 sous la conduite d'un garde. Nous étions à l'époque des foins, les faucheuses n'étaient pas encore répandues. Les hommes, jeunes faucheurs, étaient tous mobilisés. Etant président du syndicat agricole, j'achetai une douzaine de faux. Et après avoir trié parmi les prisonniers,

les bons faucheurs volontaires, le syndicat put mettre à disposition des cultivateurs, 3 équipes de 4 faucheurs. Ils furent assez demandés. Au début, ils ne coûtaient rien sauf leur nourriture et celle du garde. Plus tard, on dut verser une petite rétribution au service des prisonniers. Dans les fermes où ils étaient convenablement nourris, ils ont fait du bon travail. C'étaient surtout les fermes de Ploaré et Kéranna, le Stang...qui employaient ces prisonniers. C'était bien dur pour ces hommes de venir le matin à pied de Pouldergat et de s'en retourner le soir après une journée de travail. Je pensais alors loger 3 ou 4 équipes dans un magasin vide du syndicat à Douarnenez. On m'en dissuada ; les femmes de Douarnenez ne pourront pas les supporter et ma responsabilité serait engagée. Cela devait être pendant l'hiver 1916, le grenier de l'écurie était vide à Keranna.

Pendant la récolte, ils accompagnèrent la machine dans les 4 fermes faisant le travail le plus dur, monter la paille sur le tas. J'avais alors la batteuse à vapeur SOTZ. Ils couchaient dans la chambre où est maintenant le salon de Pierre. Geurth avec une corde à boyau et une vieille boîte métallique avait fabriqué un instrument de musique monocorde qu'il pinçait avec adresse. A Noël, ils nous avaient invités à aller assister à un arbre de Noël autour duquel ils avaient chanté quelques complaintes de leur pays...

(J'ai dit qu'il était venu à Pouldergat 60 prisonniers allemands sous la conduite du sergent Azambre qui dans le civil était professeur dans un lycée de Paris. Il avait sous ses ordres comme garde-boche (sic) Max Havequez, artiste dramatique de Paris.)

Les morts

Pendant ce temps, la lutte continue. On se bat partout : en Belgique, dans les Flandres, sur la Somme, en Champagne, sur la Meuse. Partout on se tue. Les vieux meurent, les jeunes les remplacent. J'ai vu les classes 15-16-17-18-19 et la classe 20 est déjà recensée. Pierre est parti avec la classe 18. Hyacinthe est de la classe 20. Grâce à Dieu, on n'a pas appelé cette classe. C'est elle qui fera l'occupation en Allemagne après l'armistice.

Déjà les morts de notre commune sont nombreux. La nouvelle est transmise au maire par l'administration militaire. Au maire, le pénible devoir de prévenir les familles.

Le premier mort annoncé dans la commune est :

1914 :

- **Castrec François Marie du village de Kerlivit en Pouldergat. 62^{ème} infanterie de Lorient. Mort à Mesnil Les Hurlus- Marne. 9 septembre 1914-**
- Le Floch Pierre, Pouldavid, 2^{ème} colonial, mort en septembre 14 – La Marne-
- Savina René Pouldavid en septembre 14- Bataille de la Marne –
- Peuziat Jean Pouldavid, 118^{ème} infanterie de Quimper mortellement blessé, mort le 21 décembre 14 à l'ambulance de Warlay-Boillon. Somme.
- Pérennes Jean Pouldavid, fusilier marin. Mort à St Georges près de Dixmude le 27 décembre 14.
- Le Brusq Guillaume de Kervenec, Pouldavid, 46^{ème} infanterie, mort disparu le 20 décembre 14 au plateau de Bolante-Meuse-

1915 :

- Le Berre Jean Pouldavid, 8^{ème} bataillon de chasseurs à pied, mort suite de blessures le 25 janvier 15 à Ste Ménéhould – Marne.
- Lozarmeur Jean de Keroue Pouldavid 2^{ème} colonial, mort le 7 avril 15 – Prisonnier en Allemagne.

- Le Gall Jean, marin sur le Léon Gambetta, mort torpillé en Adriatique le 27 avril 15.
- Le Meur Armand, Pouldavid – 1^{er} colonial, mort le 11 août 1915 à la Fontaine aux Charmes – Argonne –
- Cerbon Napoléon, Pouldavid, 2^{ème} colonial mort au Bois Borin, le 14 juillet 1915.
- Bosser François, Pouldavid, 318^{ème} infanterie mort à Tahure le 25 septembre 15
- Thomas Joseph, Pouldavid, 4^{ème} Zouaves, mort à Ripont dans la Marne, 3 octobre 15
- Le Gall Martial Pouldavid, 1^{er} régiment fusiliers marins à Dixmude, mort suite de blessures à l'hôpital de Zuydcoote –
- Nord –
- Poguennec Jean-Marie, Pouldavid, blessé en Champagne. Puy de Dôme, en traitement à l'hôpital de Chatelguyon. Informé sa femme- état inquiétant mort le 13 décembre 15.

Manifestations charitables et patriotiques dans la commune de Pouldergat

Il était conseillé à toutes les familles parisiennes qui le pouvaient de s'égailler en province. Madame Azambre avec ses 2 enfants vient donc rejoindre son mari. On la disait américaine, très riche, en tous cas parisienne distinguée. D'autres familles vinrent à Pouldergat, se logeant comme ils purent à l'école et chez l'habitant. Il se forma un petit comité artistique. Avec le concours de Mme Billette de Villeroche, du château de Kerguelen, de Mme Queleuennec adjointe, de Melle Le Nédellec, institutrice. Et j'ajoute de Mme Belbeoc'h, femme du maire. Je n'insiste pas sur ses qualités artistiques, elle en avait tant d'autres. Mme Azambre et l'artiste Max organisèrent une fête de bienfaisance au profit des œuvres ambulancières du département. Le 12 septembre 1915, la grande salle de l'école était trop petite pour contenir tous les assistants venus de Douarnenez et des alentours. Je me souviens que ma fille Marie (Mme Simon) chanta un menuet brillamment dansé par les enfants Azambre. L'article de journal ci-contre donne un compte rendu de la fête mieux que je ne saurais le faire.

Elle fut donc très réussie et pendant ce temps les prisonniers étaient étroitement confinés dans les mansardes de l'école. Le sergent Azambre était sévère. Huit jours après le dimanche 19 septembre 1915, fut tirée la loterie organisée le jour de la fête. Je ne puis mieux faire que de coller ci-contre le procès-verbal de cette séance fait par Mme Belbeoc'h et qui prouve combien ma femme m'a toujours aidé dans mon travail. Il y a 38 ans de cela ... **La recette fut brillante : 1172,50F qui furent adressés à la Préfecture.** Probablement mes petits –enfants ou arrière-petits –enfants qui me liront, trouveront ce chiffre bien modeste.

Qu'ils réfléchissent qu'en 1915, le franc avait au moins 100 fois plus de pouvoir d'achat qu'aujourd'hui. Le quintal de blé taxé 36F, taxé aujourd'hui 3 600F, le lait 0,25F le litre, 26F pour les fermages 1952. Ce sont là des prix à la production, si nous considérons les prix à la consommation et à la main d'œuvre, c'est par 2 ou 300 qu'il faudrait multiplier.

Il me semble alors qu'une commune rurale qui donnerait aujourd'hui 117 250F pour une œuvre de bienfaisance serait digne d'éloges. Ceci dit, pour bien faire apprécier les valeurs des chiffres que je citerai plus loin.

Œuvre du paquet du prisonnier

En novembre 1915, fut fondé à Quimper « **l'œuvre du paquet du prisonnier de l'arrondissement de Quimper** ». Par lettre du 12 novembre 1915, la Présidente, Mme Thibon, femme du Préfet, prie les maires d'adresser au comité les noms des prisonniers nécessiteux et tous renseignements sur la situation de la famille. Le 14 décembre 1915, un comité fut fondé dans la commune.

A Pouldergat, Présidente, Melle Le Nédellec, devenue plus tard Mme Manuel, à Pouldavid, Présidente, Melle Charlotte Belbeoc'h devenue Mme Vannier. Il y eut des quêtes spéciales, journées, souscriptions volontaires qui furent adressées au Comité de Quimper. Il y avait une fédération départementale des œuvres de secours aux prisonniers de guerre. En juillet 1916, les autorités allemandes interdirent les colis individuels de pain et de biscuit. Ces denrées ainsi que les vêtements devaient faire partie d'envois collectifs adressés à un camp. Les colis individuels pouvaient contenir du linge et des aliments autres que du pain et biscuits. En plus des envois adressés par le comité de Quimper, chacun pouvait adresser des colis individuels. Combien de paquets, la future Mme Vannier n'a-t-elle pas ficelés à Kervern. J'ai trouvé cette liste de prisonniers (certainement incomplète) écrite par grand-mère qui n'était alors que Mme Pierre Belbeoc'h.

Liste des prisonniers de guerre

Riou Pierre-Henri	2 ^{ème} infanterie coloniale	Truppenburgsplat (nom incertain)
Celton Vendall-Marie	71 Infanterie	Münster IW
Billant Jean-Yves	67 infanterie	Merseburg
Bosser Guillaume François		Guben (Prusse orientale)
Hélias Thépaut Marie		Münster ir Westfalen
Quideau Daniel		Ludwigsburg Wurtemberg
Paul Louis		Hameln sur Weser
Le Moal Jean-Guillaume		Giessen

Gourlaouen Jean-François		Giessen
Pouchous Yves		Grosskarolinenfeld Rosenheim
Lucas Pierre Guillaume Marie		Grosskarolinenfeld Rosenheim
Larvor Vincent		Altengrabow Magdeburg
Flochlay		Harzkommdo Strassfurt
Le Goff Corentin		Weinberg Zossen
Le Bot François		Weinberg Zossen
Cosmao Alan		Weinberg Zossen
Ferrant Guillaume		Darmstadt
Ferrant Jean François		Salzwedel
Le Bars René		Giessen
Thomas Isidore		Giessen
Hascoët Jean Marie		Darmstadt

Citations

J'ai indiqué quelques citations de la commune de Pouldergat-Poudavid. Il y en a bien d'autres que je n'ai pas notées. Je veux simplement citer celle-ci qui concerne notre voisin de Keranna.

Larour Jean-Joseph, 116^{ème} d'infanterie ; Ordre n° 2371 du 6 février 1916.

« Bon soldat, agent de liaison, a été grièvement blessé le 29 septembre 1915, en accomplissant une mission sous un feu très meurtrier. A toujours donné l'exemple de la vaillance et du dévouement.

Enucléation de l'œil gauche. Croix de guerre avec Palme. »

Il a reçu la médaille militaire par arrêté ministériel du 1^{er} mars 1916. Ce Larour est le propriétaire actuel de Kerléguer.

(Enterré à Poudavid en 1960 avec les honneurs dus à un ancien combattant).

Il y avait à Douarnenez une compagnie du régiment de Lille, Nord, qui avait été repliée à Quimper. Je connaissais particulièrement le capitaine ayant eu plusieurs fois à faire avec lui. Voulant donner le plus d'éclat possible aux décorations données dans la commune et exalter la foi patriotique, je lui demandais de m'envoyer 4 à 5 hommes avec un tambour et un clairon. Après la grand-messe, on formait le carré sur la place publique (avec 4 hommes, c'est possible). Je commande : « Ouvrez le ban » coup de clairon. Il y avait de quoi rire, penseront peut-être quelques jeunes qui n'ont jamais vu la guerre. Non, personne ne riait, mais beaucoup pleuraient surtout quand cette décoration était remise à une mère dont le fils venait d'être tué, ou à une femme dont le mari mortellement blessé agonisait dans un hôpital. Evidemment, cette cérémonie n'a pas toujours pu avoir lieu. Je n'ai pas non plus gardé note ou souvenir de toutes les citations méritées par mes administrés. Rappelons quelques-unes :

Arzel Hervé	Citation à l'ordre du régiment – mort
Hascoët	Croix de guerre, médaille militaire – amputé de la jambe
Jolivet Vincent	Ordre du jour – Croix de guerre posthume
Jaffry Jean	Citation – décoré
Jolivet Pierre Joseph	Tué – belle citation, croix de guerre remise à la famille

Le Gall Xavier	Croix de guerre avec palme – amputé de la jambe
Le Gall Pierre Marie	Médaille militaire – Croix de guerre avec palme
Le Gall François	Médaille militaire – Croix de guerre – amputé du pied droit
Courté Yves	sous-lieutenant. Cité à l'ordre de l'armée- Légion d'honneur
Le Brun Alain	Sergent Major – Croix de guerre avec palme – Perte de l'œil gauche
Kervarec Jean	Sergent 48 ^{ème} infanterie – cité à l'ordre de la brigade
Kervarec Guillaume	273 ^{ème} infanterie territoriale – médaille militaire du 15 mars 1917
Savina Guillaume	24 ^{ème} colonial – cité à l'ordre du régiment
Bot Corentin	Citation : médaille militaire – tué
Bourhis Jean	Jeune soldat – classe 18- cité à l'ordre du régiment
Le Bris Jean	sapeur au 6 ^{ème} génie. Médaille militaire
Nicolas Pierre Marie	62 ^{ème} infanterie – Citation à l'ordre du régiment – tué
Coatmeur Laurent	amputé de la jambe – Légion d'honneur – (organiste à Pouldavid) –
Coatmeur Jean	Sergent – Médaille militaire – (chantre à l'église de Pouldavid)
Manuel Jean	Sous-lieutenant – instituteur à Pouldergat – 52 ^{ème} colonial – Croix de guerre à 2 étoiles
Friant	Sergent médaille militaire – prise d'arme à Pouldergat – Poésie de Dutilloy

Les emprunts

Des canons, des munitions! Tel est le cri que la France va pousser avec angoisse dès la fin de 1914 et pendant tout le reste de la guerre. Il faut contenir l'ennemi, nous ne voulons pas qu'il avance. Quelques chiffres : notre production journalière d'obus était de 10 000 en 1914, elle sera de 300 000 en 1917. Pour l'attaque de La Malmaison, (avril 1917-23 octobre, Plateau de Craonne). Pendant 9 jours, il a été tiré 2 000 000 de coups de 75 et 850 000 d'artillerie lourde, au total 80 000 tonnes d'obus, c'est-à-dire le chargement de 266 trains de 30 wagons chacun. Cela représente plus de 500 millions de francs (Mirman, histoire de la guerre page 206). La France a donc besoin d'argent.

Il y eut des emprunts lancés tous les ans. Chacun avec des modalités différentes. Il y eut du 4% émis à 70,80 F ce qui donnait 5,65%. Puis une émission 4% à 68,60 F donnant intérêt de 5,83%.

En octobre 1918, c'était l'emprunt de la libération. Enfin 1920, la guerre est finie. C'est du 19 février au 20 mars 1920 l'emprunt de la victoire. 5% émis à 100 F mais remboursable à 150 F en 60 années par tirage au sort. En octobre de la même année 1920, c'est l'emprunt de la paix, 6% émis à 100 F mais intérêts payables au 16 janvier et au 16 décembre.

Pour tous ces emprunts, il y eut des tracts, des brochures, des discours, des conférences... Monseigneur Duparc lui-même lança un appel. En Français, en Breton, je fis quelques réunions. Car je faisais partie du Comité départemental. Mr Génébrier, Préfet me chargea de faire une affiche en Breton. Je fus trouver Mr Hénaff, vicaire à Douarnenez. (L'abbé Hénaff fut recteur de Poullan et est actuellement recteur de Moëlan)... J'ai reçu une lettre de félicitation du comité national des emprunts pour la propagande faite.

L'armistice

Le 11 novembre 1918 vers 10 h du matin, je me trouvais avec Rathé à semer de l'avoine dans le champ dit « Parc Ar Mour » parce que du haut du champ, on a une belle vue sur la baie de Douarnenez et le Menez-Hom qui la domine. Tout à coup, nous entendons le canon de Brest qui tonne à intervalles réguliers. « Finie la guerre, s'écrie mon « boche » (sic), nous retourner à la maison. » Ils sont joyeux mes prisonniers. Ils ne pensent pas à la défaite de leur pays. La guerre est finie ! Ils vont retourner chez eux, revoir femme et enfants dont ils sont séparés depuis 4 ans. Les pauvres bougres ne retourneront pas de suite en Allemagne. Pendant plusieurs mois, on les gardera en France pour réparer les dégâts commis par leurs troupes.

Cependant, le canon tonne toujours à Brest à intervalles plus espacés. Je ne peux continuer mon travail. Je rentre à la maison en courant. Il est 11h15. Les cloches sonnent à Douarnenez. Justement voici le facteur. Quelles nouvelles ? La poste n'a rien reçu. Pourquoi les cloches ? C'est un mariage, dit le facteur. Un verre de vin ! Trinquons tout de même, à la France ! Il y a du nouveau dans l'air. Je suis très agité....Midi ! La modeste cloche des ouvriers sonne à la ferme qui se tait, aucun écho. Nous nous mettons à table. Le temps est magnifique comme est souvent le début de l'automne en Bretagne, pas un souffle de vent, la fenêtre est ouverte. Il est une heure. Tout à coup, les cloches de Douarnenez sonnent à toute volée, puis voici Ploaré, Tréboul, lançant la bonne nouvelle, nous entendons Pouldavid, Le Juch, Pouldergat, St Vendal, Confort, St They, PoullanLe ciel est avec nous. Je n'ai jamais entendu les cloches des paroisses voisines comme ce jour-là et j'en ai bien gardé le souvenir. Inutile d'envoyer l'ordre de pavoiser à mes deux mairies, les drapeaux flottent déjà partout. G.M avait confectionné un beau drapeau tricolore et un drapeau américain... Bien vite, les drapeaux sont fixés à la fenêtre d'en haut. Je pose le phono devant la fenêtre de cette chambre et en avant tous les airs patriotiques que nous possédions : Marseillaise, Sambre et Meuse, Marche des Spahis, le clairon...

Que sera cet armistice ? Quelles seront les conditions qui seront imposées à l'Allemagne vaincue ? Comment la France pourra-t-elle se relever ? A Pouldergat-Pouldavid, on ne pense pas à tout cela. Une chose est certaine : les hommes ont

fini de se tuer. Les femmes vont s'arrêter de pleure, les maris et les enfants vont revenir. La vie normale va reprendre de nouveau.

Te deum à Pouldergat

J'ai pensé que le premier devoir de la municipalité dans la commune était de remercier Dieu. Dès le 1^{er} dimanche qui suit l'armistice, à Pouldavid, le 17 novembre 1918, tout le conseil municipal, maire en tête suivi des 2 adjoints de la section, Louis Le Moigne et François Quideau ceints de leur écharpe, précédés du drapeau, porté par François Guellec, grand blessé de guerre sont réunis dans le chœur de l'église de Pouldavid où le recteur leur avait réservé des places.

La population a tenu à se joindre à cette manifestation. L'église est comble et j'y vois instituteurs et institutrices publiques et nombreuses personnes qui d'habitude n'usent pas les chaises de l'église. Je les avais invitées, elles ont répondu à mon appel.

Après la messe, toute la population se transporte au cimetière. Pensons à ceux qui ne reviendront pas. Une gerbe de fleurs est déposée au pied de la croix. Le recteur dit une prière pour tous les morts de Pouldavid victimes de la guerre. Puis le maire, toujours entouré de son conseil et sous le drapeau largement déployé, dit quelques mots. Je promets que sans tarder un monument aux morts sera élevé là au haut du cimetière où seront inscrits les noms de nos soldats morts pour la France. Au pied de ce monument du souvenir, les mères et les veuves pourront venir prier.

A Pouldergat, le 24 novembre 1918 – Je m'étais entendu avec Mr Le Dez, recteur de Pouldergat, homme très conciliant avec lequel j'ai toujours eu les meilleures relations malgré les difficultés inévitables en 1919, lors de la séparation de la nouvelle commune de Pouldavid, de Pouldergat (limitation de la paroisse comme la commune, partage des biens de fabrique, attribution de St Vendal à Pouldavid...). La population était prévenue. Une cérémonie toute spéciale avait lieu le dimanche suivant 24 novembre, 2^{ème} dimanche après l'armistice. A l'heure de la grand-messe, l'église est pleine. Un cortège s'avance majestueusement : drapeau en tête porté par Kervarec, un combattant grand blessé de la guerre. Nous occupons tout le côté droit du chœur. Etaient présents : Pierre Belbeoch Maire, Le Moigne adjoint de Pouldavid, Quelennec adjoint de Pouldergat, Kervarec Hervé, Kervarec Pierre, Bariou, Le Bars, Jacq, Le Bescont, Celton, Griffon de Pouldergat, Quideau, Guillou, Guellec, Olivier, Hascoët...de Pouldavid.

Je me souviens que le recteur fit un sermon de circonstances comparant la France à la barque du lac de Tibériade. La tempête se lève, elle va sombrer et Jésus dort au fond du bateau. On le réveille « Maître, nous allons périr, sauvez-nous. » Il commande à la tempête, la mer se calme, la barque est sauvée. Nous aussi, nous l'avons prié...La France est sauvée. Le credo royal fut chanté avec beaucoup d'enthousiasme.

Je ne pus m'empêcher de porter mes souvenirs à 40 années en arrière. Mon père comme maire de Pouldergat avait une stalle dans le chœur de l'église de Pouldergat.

Quand il allait à la grand-messe à Pouldergat, il emmenait avec lui ses trois petits garçons. Je me vois à côté de lui ; mon nez, quand on se mettait à genoux, arrivait juste à hauteur du prie-Dieu. Charles le dépassait un peu, mais Eugène restait en dessous. Devant nous, il y avait le lutrin, installé au milieu du chœur devant l'autel et comprenant un harmonium et quelques chantres et en plus, un homme qui nous intriguait beaucoup. Il soufflait à pleines joues dans un instrument à cuivre recourbé en forme de serpent donnant un son grave et majestueux. C'était en 1877, j'avais 14 ans. Il y a 86 ans de cela, puisque j'écris ces lignes en 1953 et je termine ma 90^{ème} année.

Revenons au 24 novembre 1918. La messe se termine et nous chantons un très solennel TE DEUM pour remercier Dieu de la fin de cette épouvantable guerre et de la victoire de la France. Après le chant du si joli angélus breton :

- Kanomp gad ann Elez Chantons avec les anges
- O Pia O Pia
- He meuleudi bemdez Ses louanges chaque jour
- Ave Maria Ave Maria

La foule se retire lentement et se masse au cimetière qui entoure l'église et sur la place publique. Elle semble attendre, avant de se séparer, quelques paroles du Maire.

Sur le mur du cimetière, face à la place publique, il y a une petite plate-forme se trouvant à environ 1m30 au-dessus du sol. Quelques marches de pierres permettent d'accéder facilement.

Après les messes du dimanche, le crieur public, monte sur ce piédestal pour publier les différentes annonces recommandées.

C'est du haut de cette tribune que je fis le petit discours de circonstance en breton. Ensuite, nous déjeunâmes ensemble chez Kervarec le boulanger. Je rentrais à Pouldavid dans l'après-midi ramenant mes conseillers plus ou moins éméchés.

Je trouve le discours que je fis ce jour à Pouldergat. (Je ne garantis pas l'orthographe du Breton).

J'écris comme je parle mais on peut rendre le principal : l'accent et la prononciation.

(Le Breton est une langue très difficile à écrire correctement. L'orthographe étant différente suivant les dialectes.)

Discours en Breton

« Ma Mignoned ! Pevar bloavez a so A pevar mis espen (an daou eus ar mis eost boavez pevarzec).

A vang pignet emma divar maguer ar Veret evid kassed d'ehor ar kelou fal avoa, discleriet ar brezel etre ar France ag ar Grussianned, evit embanna ar mobilisation an oll tud yaouank.

Ag pemp class yaouankis a m'eus gurvuelled mont kuit. Epad pevar bloavez a tre mis a zo bed eur gand spontus meurbet, a lajus evel n'eus ke bet biskoas var ann douar. Bep sevit armou nevez da laja an dud a zob et izinet gant ann Allemanted : kirri nig a stlapet bombej var ar guerriou bras ; gaz da mouga ann dud ; strinkou tan da zeva ann hezo ; piou canon a tennad druista leviou ; sous-marin a tolle a strad ar mour e pemp minutes eur lestr bras ga e oll dud.

Ne ket dre mille na dre kant mille mez dré million a ganta ann dud laze dar brizel ma. Ag ar prisonnerien, pegemen a trubuliou a neuz gouzanved ebars an Allemagne.

Ah ! ma mignoned ; hirio a hellomp iouc'ha ha ga laouenedigez bras. Ehanet eo ar brezel ! Achueteo n'em lazet ! Abaoué ar vennec eus ar misma a peus clevet ar chlerer ekannad ar brud vad dreist ar meziou deus an eill klonc'her d'igilé.

Deut eo ar peoc'h.

Ah merc'hed, ehanned sculia ho dailou : achued eo ar brezel. A ganeomir e ma ar gounid. Eur gounid braz meurbet, gwelloc'h c'hoaz evel a vann e songal. Trec'het eo hon enebourien evit pell. N'eus miri soudar prussian var ann douar France, avar an douar ze louzaat gatho ebad pevar bloavez. Ann Alsace Lorraine, eur bro denve tri departament, eur bro penvidie e labour douar, a dre e vinglouiou ouarn ha glaou, ann Alsace lorraine laeret gatho abaoe ar bloa 1870 a deu a darre d'ar France. Nomp, soudarded gouniduz a so entre dar gweriou bras Metz, he Mulhouse, Colmar, Vare hoaz ar bannier a tri liou eus ar France avo distenned d'an aël var ann iliz-veur Strasbourg.

Me a song d'ing, var leac'h ar burju douze ar c'henta dever a oa trugarez ha at ar mestr ar bed oll. Great a neus ann dever-ge. Goude omp deut emma e creis hon dud maro, abalamour eun dever all a n'euz d'ober, eun dever kenor : Kounaat deus a re a neus great ho buez evit ar bro. Ua ma ganeompar gounid, trugarez d'omp soudardet ; Trugarez dreistoll d'are a n'eus lasquet var anndachen ho bre, pe eun tam eus ho corf, eur vreac'h, eur gar, eur lagat, pe ho ierc'hed. Heb dabe a terrio ar soudarded d'ar guer, a gad levenez bras a ving received. »

Traduction française

« Mes amis ! Il y a 4 ans et 4 mois de plus (le 2 août de l'année 14), j'étais monté ici sur ce mur du cimetière, pour vous annoncer la mauvaise nouvelle, de la déclaration de la guerre entre la France et les Prussiens, pour publier la mobilisation de tous les hommes jeunes. Et c'est 5 classes de la jeunesse que j'ai vues partir.

Pendant 4 années et 3 mois, il y a eu une bataille épouvantable, une tuerie comme il n'y a jamais eu sur la terre.

Toutes sortes d'armes pour tuer le monde, ont été inventées par les Allemands : Des avions jetant des bombes sur nos grandes villes, des gaz pour étouffer les gens, des jets de flamme pour les brûler, des canons tirant à plus de 30 lieues, des sous-marins qui envoyaient au fond de l'eau en 5 minutes un grand navire avec tout son monde.

Ce n'est pas par mille ni par cent mille mais par millions que l'on compte les hommes tués cette guerre-ci. Et les prisonniers, combien de misères ont-ils endurées en Allemagne ?

Ah mes amis, aujourd'hui nous pouvons crier avec grande joie : FINIE EST LA GUERRE, ON A FINI DE SE TUER !

Depuis le 11 de ce mois-ci, vous avez entendu les cloches chanter cette bonne nouvelle à travers les campagnes d'un clocher à l'autre. La paix est venue.

Ah, femmes, finissez de répandre vos larmes. La guerre est terminée. Et pour nous, c'est la victoire, une victoire belle assurément, plus belle que nous pouvions l'espérer. L'ennemi est vaincu pour longtemps. Il n'y a plus un soldat prussien sur la terre de France, sur cette terre qu'ils ont souillée pendant 4 ans.

L'Alsace-Lorraine, un pays riche par sa culture, riche par ses mines de fer et de charbon, cette Alsace-Lorraine volée par eux depuis l'année 1870 revient encore à la France. Nos soldats vainqueurs sont entrés dans les grandes villes : Metz, Mulhouse, Colmar. Demain, le drapeau aux trois couleurs de la France flottera au vent sur la cathédrale de Strasbourg. Je crois qu'après des événements si remarquables, notre premier devoir était de remercier le maître du monde. Nous avons rempli ce devoir. Ensuite, nous sommes venus ici au milieu de nos morts, parce que nous avons un autre devoir à remplir, devoir d'honneur.

Nous rappeler de ceux qui ont donné leur vie pour le pays.

Si nous avons la victoire, souvenir à nos soldats. Souvenir surtout de ceux qui ont laissé sur le champ, leur vie ou un morceau de leur corps : un bras, une jambe, un œil ou leur santé.

Sans tarder, les soldats reviendront à la maison. C'est avec grande joie que nous les recevrons. »

Fête des poilus

Le 16 octobre 1921 – Fête des poilus à Pouldavid

Après la messe dite pour les morts de la guerre, on va toujours au cimetière déposer un bouquet au pied du monument et observer une minute de recueillement. Puis le Maire dit quelques mots de circonstance. Cette habitude a été conservée. Mon fils Pierre, Maire n'y a pas manqué et cette année au 11 novembre 1953, Mr Guellec, adjoint spécial de Pouldavid a tenu à maintenir cette coutume par quelques mots fort bien dits.

Discours du 16 octobre 1921

« Ma Mignonne : Dalc'homp song atao eus a re varo. Mez eus a re varo evid ar vro, dalc'h homp song da virviken !

Mes chers amis, il y aura bientôt 3 ans le 17 novembre 1918, quelques jours après le 11 novembre date de la signature de l'armistice, après avoir chanté dans notre vieille église le « TE DEUM », remerciant le maître de nos destinées de la cessation des batailles, nous étions venus là, au pied de cette croix et nous avons promis de ne pas oublier les enfants de Pouldavid morts pour la Patrie. Vous vous en souvenez, mesdames ! Car il n'y avait là que des femmes : des mères, des épouses, des veuves hélas ; et nous les anciens, trop vieux dont l'armée ne voulait plus. Vous n'étiez pas là, vous autres les poilus, vous étiez encore là-bas, achevant de chasser l'ennemi du territoire. Eh bien, nous avons promis de ne pas oublier nos morts et aujourd'hui, fête des poilus à Pouldavid, nous tenons notre promesse. Dalc'hom song atao ! Et je vous félicite Messieurs de commencer votre fête par cette visite à la tombe de vos camarades. Mes chers amis, soldats de la grande guerre n'étiez-vous pas avec eux ? N'avez-vous pas combattu ensemble à Dixmude, à Verdun, au Chemin des Dames, dans la Somme... Partout où l'on se battait. Peut-être êtes-vous tombés en même temps qu'eux sur le champ de bataille. Vous avez de la chance d'être relevés : eux, ils sont restés. Beaucoup y ont laissé un bras, une jambe, un œil... D'autres sont revenus avec de glorieuses balafres. Plusieurs, hélas avec des santés délabrées.

Honneur à ces braves ! Et respect et souvenir éternel à nos morts ; Quelques familles ont pu ramener le corps de leurs morts et on leur a fait de belles funérailles. C'est bien ! Mais ceux de chez nous sont restés là-bas où ils sont tombés et vous avez bien fait de les y laisser. Je vous félicite ! Comme le marin sombré sur le Suffren ou le Léon Gambetta a pour tombeau l'océan, le soldat frappé à son poste a pour tombeau le champ de bataille. Mais que leurs parents se tranquillisent, le Souvenir français ne les a pas oubliés, leurs corps ont été rassemblés et déjà de magnifiques monuments ont été érigés partout. »